

Voiture de tourisme	Marque de la fabrique <b>PONTIAC</b>	Type Grand Le Mans / modèle 2AF19/2AF27 (moteur V8-301 4bbl / 6 places)	Fiche d'homologation N° CH 0625 09
Constructeur	PONTIAC MOTOR DIVISION of G. M. C. Pontiac, Michigan (USA)		
Identification	sur la plaquette du constructeur = "Grand Le Mans 2AF19" ou "Grand Le Mans 2AF27" et "CH 0625 09" devant le No du châssis = "2F19W9." ou "2F27W9."		
Plaquette constructeur N° du châssis	dans le compartiment du moteur, à droite, à l'intérieur de l'aile (montées par l'importateur) à gauche, derrière le pare-brise		
Identification du moteur	"49" à gauche, à l'avant latéralement sur la culasse (frappée par l'importateur)		
Importateur principal	USA-Cars. E. MICHAUD, 8953 Dietikon -		
Véhicule homologué	-		

Châssis	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 4
Direction	mécanique avec assistance hydraulique
Transmission	automatique
Nombre de vitesses	3 Entraînement sur roues arrière
Frein de service	hydraulique, 2 circuits, AV=disques/AR=exp.interne, assistance par dépression, sur toutes les roues, AV= soupape de dosage AR= limiteur
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, sur les roues arrière
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire
Ralentisseur	-
Contrôle 2 circuits	par différence de pression; lampe-témoin combinée

Carrosserie	limousine	
Nombre de portes	2 ou 4	
Ceintures sécurité	SAE-J-4c	Indic. vitesse km/h
Cale		Rétroviseurs intérieur / gauche / droit
Antivol	verrouillage de la direction	
Nombre de places	6 av. 3 centre ar. 3	
Dimensions	intérieur	extérieur
Longueur		5041
Largeur		1639
Hauteur		1440
Porte à faux	lat. av. ar.	Voies
		1036
		1260
		Braquage
		g 11300 d 11300
Distance volant - vers l'avant du véhicule -		

Moteur	PONTIAC		Type	V8-301 4bbl (W)
Marque	V	Construction	Temps	4
Carburant	B	Refroidissement	Position	avant
Alésage	101,60	Cylindrée	Nombre cylindres	8
Puissance en kW CV	110 150 SAE-net	Course	CV-impôt	76,20
Bruit à proximité	80 dB/A	à l/min	4000	
Silencieux	1= 455x250x140 mm	3000	*	
Mesure des gaz	ECE-15 CO 0,2 % à 660 t/min		**	
Déparasitage	ECE annexe 8, chiffres 3+4 = D			

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	910	680	1590
Charge utile	145	275	420
Poids total	1055	955	2010
Garantie fabr.			2145
Dimens. pneus	P205/70 R 14	P205/70 R 14	(Variantes +)
Ply/bars	R / 1,8	R / 2,0	voir
Charge	1070	1130	remarque)
pour Vmax	varie selon la marque, minimum 170 km/h		
Jantes: 6J x 14	acier ou en métal léger		
Garantie poids remorquable avec frein			1492
Garantie poids remorquable sans frein			454
Garantie poids de l'ensemble			1492
Poids remorquable testé			175
Vitesse maximale selon le constructeur			km/h
Vitesse maximale testée charge garantie sur le toit 77 kg			km/h

Équipement	§)		
Feux de route	SEALED BEAM 2R DOT H.. ou HCR (E)		
Feux de croisement	SEALED BEAM 2B DOT H.. ou HCR (E)		
Feux de position	A (E) séparés ou dans HCR (E)		
Feux rouges	GUIDE 2A2 DOT AI(2)R(2)S(2)T AP 2 79		
Feux stop	id.		
Clignoteurs	av	1 (E)	AV ar voir feux rouges
Catadioptrés	av		AV+AR ar SAE PADOT AP279
Feux de gabarit	av		ar oui
Feux complémentaires			
Eclairage plaque	1/ séparé		
Essuie-glace	2/ balais avec/sans lave-glace		
Avertisseurs	DELCO REMY A+F ou d'autres modèles homologués		

Indications pour le permis de circulation			
Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	P O N T I A C Grand Le Mans		
Homologation			
N°	CH	0625 09	
Carrosserie	Limousine		
Places	total	6	avant 3
Poids à vide	1590	Carburant	B
Charge utile	-	CV-impôt	25,16
Poids total	2145	Cylindrée	4940

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- \*) Mesure du bruit selon l'OCER avec le véhicule en marche = 50 km/h, A', IA 2,20 = 71,5 dB/A
- \*\*\*) Mesure des gaz : conforme selon ECE-15; une marque d'homologation n'est pas exigée (LFEM No 40 455).
- +) Variante de pneus : P195/75 R 14 AV 1100 (1,8) AR 1160 (2,0), V-max varie selon la marque, minimum 178 km/h  
P185/75 R 14 1060 (2,0) 1170 (2,4), 178 km/h  
205/70 SR 14 1060 (1,9) 1160 (2,1), V-max 180 km/h  
185 SR 14 1050 (2,0) 1130 (2,2), 180 km/h
- §) Modifications par l'importateur:
  - les feux de gabarit AV latéraux sont transformés en clignoteurs;
  - les catadioptrés d'origine non étanches; il en est monté 2 complémentaires;
  - la sortie de l'échappement est conduite droit vers l'arrière, jusqu'à l'extrémité de la carrosserie;
  - les feux de position/clignoteurs AV d'origine sont débranchés et remplacés par des feux E;
  - lorsqu'équipé de HCR (E), les feux de position A (E) sont branchés;
  - les clignoteurs AR doivent être équipés d'ampoules de 18 watts (un autocollant doit indiquer la puissance exigée des ampoules lorsqu'elle diffère de celle d'origine).

A noter dans le permis de circulation:  
102 - charge garantie sur le toit 77 kg

Zurich, 25.1.79  
Lieu et date de l'homologation